

MESURES SANITAIRES DE PRECAUTION (MALADIE CONTAGIEUSE)

Étant au plus près de vos chevaux, vous êtes, en tant que détenteurs, les mieux placés pour détecter le moindre changement d'attitude et baisse de forme de vos équidés. En cas de confirmation, il est vivement recommandé de suivre les mesures sanitaires de bases. Ces mesures communes à toutes les maladies sont établies avec le vétérinaire de l'effectif.

EN CAS DE SUSPICION D'UNE MALADIE EQUINE CONTAGIEUSE

- Isoler, autant que faire se peut, les chevaux suspects ;
- Limiter les mouvements de chevaux dans et hors de la structure ;
- Isoler pour quarantaine les chevaux en provenance des sites infectés ou suspects ;
- Suivre la température de ces animaux pendant 1 semaine (période d'incubation) ;
- Contacter votre vétérinaire pour qu'il examine les chevaux suspects, en particulier ceux présentant les signes cliniques correspondant à la maladie suspectée et procède à des
- prélèvements, si nécessaire, pour recherche du pathogène.

EN CAS DE CONFIRMATION D'UNE MALADIE EQUINE CONTAGIEUSE

- Isoler les animaux positifs ;
- Arrêter les mouvements de chevaux dans et hors de la structure ;
- Suivre la température de ces animaux pendant 1 semaine (période d'incubation) ;
- Désinfecter le matériel ou utiliser du matériel à usage unique ; mettre en place des pédiluves devant les zones infectées ;

- Désinfecter les locaux et effectuer un vide sanitaire avant toute réintroduction d'animal dans un local « infecté » ;
- Désinfecter les vans et camions de transport ;
- Limiter le contact des chevaux infectés uniquement au personnel responsable des soins ;
- Mettre en place un circuit de soins (débuter les soins par les lots d'animaux sains pour terminer par les chevaux suspects et atteints) ;
- Réaliser les soins entre les différents lots par des personnels différents ou à défaut en suivant le circuit de soins, changer de tenue entre les différents lots si personnel unique ;
- Des prélèvements réguliers peuvent être mis en place pour suivre l'excrétion du pathogène (et donc la contagiosité) au sein d'un effectif.

Ces mesures de prévention doivent continuer d'être appliquées pendant 30 jours après constat du dernier symptôme.

AGIR LORS DES RASSEMBLEMENTS

EN TANT QU'ORGANISATEUR

- S'assurer de la bonne santé des chevaux arrivant sur les lieux du rassemblement ; il est recommandé de mettre en place un protocole sanitaire avec un vétérinaire ;
- S'assurer qu'aucun cheval provenant d'un foyer avéré ne se rende sur les lieux du rassemblement ;
- Nettoyer et désinfecter les boxes avant, entre et après chaque mouvement de chevaux ;



MESURES SANITAIRES DE PRECAUTION (MALADIE CONTAGIEUSE)

- Mettre à disposition des points d'eau afin que les cavaliers puissent s'approvisionner en eau individuellement ;
- Communiquer largement et imposer aux participants, comme au public en particulier les enfants, le respect de pratiques préventives pour limiter le contact direct et indirect entre chevaux, notamment via les mains, le matériel, les bottes... ;
- Ne pas maintenir l'organisation d'un rassemblement en cas de cheval malade ou suspect au sein de l'établissement accueillant le rassemblement.
- Nettoyer et désinfecter le matériel (y compris les vans et moyens de transport) ;
- Se désinfecter régulièrement les mains, ne pas toucher d'autres chevaux que les siens ;
- Empêcher le public de toucher les chevaux pour ne pas créer de contact indirect.

EN TANT QUE CAVALIER

- Ne pas emmener de cheval suspect, malade ou qui a été en contact avec un cheval malade ou suspect en concours, course ou dans tout autre type de rassemblement ;
- Ne pas se rendre dans un rassemblement lorsqu'un foyer a été avéré dans ce lieu ;
- Vérifier les dates de rappels vaccinaux de vos chevaux et envisager avec votre vétérinaire la nécessité ou non de les renouveler ou de mettre en place un protocole de vaccination si les équidés ne sont pas vaccinés actuellement ;
- S'assurer de la propreté des boxes (nettoyage et désinfection avant l'entrée de votre cheval dans le box, puis entre les chevaux) ;
- Emmener et utiliser exclusivement un matériel unique pour chaque cheval ;
- Utiliser un seau unique par cheval pour l'abreuvement sur le lieu du rassemblement (remplir les seaux d'eau directement aux robinets) ; ne pas utiliser les abreuvoirs collectifs ;
- Limiter au maximum les contacts avec d'autres chevaux notamment des chevaux issus d'autres effectifs ;
- Isoler autant que possible les chevaux dès leur retour sur leur structure d'origine, surveiller leur état général et suivre la température les jours suivants (une dizaine de jours environ) ;

